INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2017

Côte-Nord

Québec

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Gaétane Dubé
Anne Binette Charbonneau	Jane-Hélène Gagnon
Sophie Brehain	Stéphane Ladouceur
Geneviève Caron	Louis Madore
Stéphane Crespo	Guillaume Marchand
Marc-André Demers	Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Micheline Lampron

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le ***Bulletin statistique régional, édition 2017*** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Pierrette Guertin / Melissa King / Holly Kuchera, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2017
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2017

Table des matières

Territoire 3

Démographie 4

Conditions de vie 7
Mesure du faible revenu 7
Revenu médian des familles 8

Marché du travail 10
Population active, emploi et chômage 10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi 12

Comptes économiques 15
Produit intérieur brut 15
Revenu disponible par habitant 18

Investissements 22

Mines 25

Santé 28

Éducation 30
Taux de diplomation aux études collégiales 30
Nombre de diplômés au baccalauréat 32

Culture et communications 35

Concepts et définitions 37

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire

La région de la Côte-Nord couvre une superficie en terre ferme de 236 664 km². Elle est composée de six municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : La Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Sept-Rivières, Caniapiscau, Le Golfe-du-Saint-Laurent et Minganie, et regroupe 54 municipalités, communautés autochtones et territoires non organisés. Selon les données démographiques provisoires de 2016, la densité de la population nord-côtière est de 0,4 hab./km², ce qui la positionne à l'avant-dernier rang des régions administratives, devant le Nord-du-Québec et derrière l'Abitibi-Témiscamingue.

Carte 1.1

Région administrative de la Côte-Nord

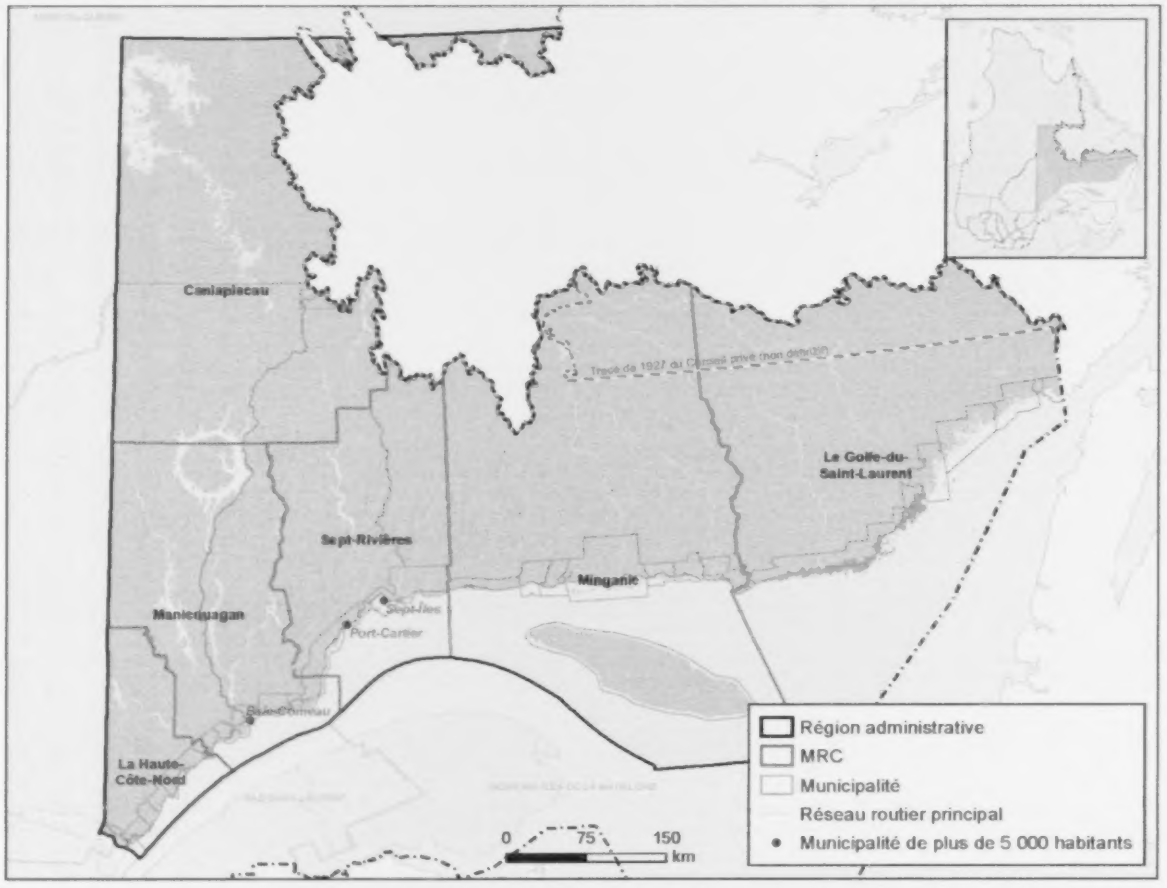

Sources : Données sur l'hydrographie et les limites administratives : ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017. Données sur le réseau routier : Adresses Québec, juillet 2017.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de la Côte-Nord comptait 92 500 habitants au 1er juillet 2016. Elle arrive au 15e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière l'Abitibi-Témiscamingue et tout juste devant la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. La Côte-Nord a vu son poids démographique diminuer légèrement au cours des dernières années; il est passé de 1,3 % de la population du Québec en 2001 à 1,1 % en 2016.

Avec ses 34 900 habitants, la MRC de Sept-Rivières regroupe 38 % de la population de la région en 2016. Manicouagan suit de près avec 34 %. Cette part est de 12 % dans La Haute-Côte-Nord, de 7 % dans Minganie et de 5 % dans Le Golfe-du-Saint-Laurent. La MRC de Caniapiscau est la moins populeuse, ses 4 100 habitants représentant environ 4 % des Nord-Côtiers.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2001-2016

MRC	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001	2006	2011	2016p	2001-2006	2006-2011	2011-2016p	2001	2016p
	n				pour 1 000			%	
La Haute-Côte-Nord	13 133	12 352	11 607	11 099	– 12,3	– 12,4	– 8,9	13,2	12,0
Manicouagan	34 191	33 250	32 339	31 036	– 5,6	– 5,6	– 8,2	34,4	33,5
Sept-Rivières	35 381	35 012	35 628	34 860	– 2,1	3,5	– 4,4	35,6	37,7
Caniapiscau	4 241	3 996	4 298	4 067	– 11,9	14,6	– 11,0	4,3	4,4
Minganie	6 829	6 414	6 655	6 572	– 12,5	7,4	– 2,5	6,9	7,1
Le Golfe-du-Saint-Laurent	5 709	5 545	5 161	4 907	– 5,8	– 14,3	– 10,1	5,7	5,3
Côte-Nord	**99 484**	**96 569**	**95 688**	**92 541**	**– 5,9**	**– 1,8**	**– 6,7**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 326 089**	**6,3**	**9,6**	**7,8**	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.
Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2016.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La région de la Côte-Nord voit sa population décliner depuis plusieurs années. Selon les estimations provisoires, ses effectifs se sont réduits à un taux annuel moyen de – 6,7 pour mille entre 2011 et 2016. Le rythme du déclin s'est accentué par rapport à la période 2006-2011 (– 1,8 pour mille) et surpasse même légèrement le niveau observé au cours de la période 2001-2006 (– 5,9 pour mille). Les pertes demeurent toutefois inférieures à celles enregistrées à la fin des années 1990, alors que la décroissance annuelle était de l'ordre de – 10 pour mille en moyenne (données non illustrées).

Selon les données provisoires, la Côte-Nord est la seule région, avec la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, où toutes les MRC comptent moins d'habitants en 2016 qu'en 2011. Caniapiscau et Le Golfe-du-Saint-Laurent affichent même les décroissances les plus rapides de toutes les MRC du Québec, soit respectivement – 11,0 pour mille et – 10,1 pour mille. Notons que Caniapiscau avait connu la plus forte croissance de la région au cours de la période précédente, avec un taux annuel moyen de 14,6 pour mille. La Haute-Côte-Nord et Manicouagan enregistrent également des pertes non négligeables (entre – 8 et – 9 pour mille), alors que dans Sept-Rivières (– 4,4 pour mille) et Minganie (– 2,5 pour mille), la décroissance est plus modérée. Au même titre que Caniapiscau, ces deux dernières MRC avaient plutôt connu une croissance démographique entre 2006 et 2011.

Les estimations de population et l'interprétation des données provisoires

Les plus récentes estimations de population actuellement disponibles pour la période 2011-2016 sont celles diffusées en mars 2017 par Statistique Canada. Elles ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population diffèrent des chiffres du Recensement de 2016 (non rajustés pour le sous-dénombrement) qui ont été diffusés en février 2017. Les estimations régionales de population seront révisées par Statistique Canada au début de 2019 pour s'arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, consulter l'édition 2014 du *Panorama des régions du Québec* (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La répartition par grand groupe d'âge de la population nord-côtière ressemble beaucoup à celle de l'ensemble du Québec. En 2016, le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans est de 21,1 %, alors que les personnes de 65 ans et plus comptent pour 17,7 % de la population. Dans l'ensemble du Québec, les proportions sont respectivement de 20,6 % et 18,1 %. Quant au poids des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, il est d'environ 61 %. Par contre, au sein de ce groupe, la région compte moins de 20-44 ans et davantage de 45-64 ans que ce qu'on observe au Québec (données non illustrées). Ainsi, malgré une structure par grand groupe d'âge comparable, l'âge moyen de la Côte-Nord (42,4 ans) est légèrement plus élevé que celui de l'ensemble de la population québécoise (41,9 ans).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
La Haute-Côte-Nord	11 099	1 861	6 644	2 594	100,0	16,8	59,9	23,4	51,0	46,9
Manicouagan	31 036	6 045	19 091	5 900	100,0	19,5	61,5	19,0	46,6	43,8
Sept-Rivières	34 860	7 833	21 278	5 749	100,0	22,5	61,0	16,5	41,8	41,0
Caniapiscau	4 067	1 226	2 698	143	100,0	30,1	66,3	3,5	32,6	32,7
Minganie	6 572	1 490	3 967	1 115	100,0	22,7	60,4	17,0	44,4	41,9
Le Golfe-du-Saint-Laurent	4 907	1 079	2 951	877	100,0	22,0	60,1	17,9	45,2	42,3
Côte-Nord	**92 541**	**19 534**	**56 629**	**16 378**	**100,0**	**21,1**	**61,2**	**17,7**	**44,4**	**42,4**
Ensemble du Québec	**8 326 089**	**1 718 503**	**5 103 665**	**1 503 921**	**100,0**	**20,6**	**61,3**	**18,1**	**42,1**	**41,9**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Caniapiscau se démarque des autres MRC de la région, et même de l'ensemble du Québec, avec une population beaucoup plus jeune. En 2016, la moyenne d'âge de ses habitants est de 32,7 ans. Elle se distingue à la fois par la plus forte part d'individus d'âge actif (66,3 %) et par la plus faible proportion de personnes âgées (3,5 %) de toutes les MRC du Québec. L'importance des jeunes (30,1 %) est aussi à souligner. À l'opposé, l'âge moyen atteint jusqu'à 46,9 ans dans la MRC de La Haute-Côte-Nord, qui enregistre la plus importante proportion d'aînés (23,4 %) et la plus faible proportion de jeunes (16,8 %) de la région. En position intermédiaire, Sept-Rivières, Minganie, Le Golfe-du-Saint-Laurent et Manicouagan affichent un âge moyen allant de 41 à 44 ans.

En fait de répartition par sexe, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes dans la région de la Côte-Nord, contrairement à ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec. En 2016, on y compte 47 100 hommes et 45 500 femmes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Dans la région, comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Il en est de même dans presque toutes les MRC de la région. Soulignons que Caniapiscau se démarque en raison d'une part particulièrement importante d'hommes chez les 20-64 ans (données non illustrées).

Tableau 2.3

Population selon le sexe et par grand groupe d'âge, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
La Haute-Côte-Nord	929	932	3 414	3 230	1 280	1 314	5 623	5 476
Manicouagan	2 998	3 047	9 821	9 270	2 814	3 086	15 633	15 403
Sept-Rivières	4 063	3 770	10 907	10 371	2 816	2 933	17 786	17 074
Caniapiscau	628	598	1 481	1 217	69	74	2 178	1 889
Minganie	803	687	2 017	1 950	532	583	3 352	3 220
Le Golfe-du-Saint-Laurent	565	514	1 509	1 442	437	440	2 511	2 396
Côte-Nord	**9 986**	**9 548**	**29 149**	**27 480**	**7 948**	**8 430**	**47 083**	**45 458**
Ensemble du Québec	**879 031**	**839 472**	**2 581 541**	**2 522 124**	**678 142**	**825 779**	**4 138 714**	**4 187 375**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2014, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Côte-Nord (7,7 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2010 à 2014, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,8 point), tandis qu'il fléchit de 1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2013 seulement, le taux est en augmentation de 0,2 point, comparativement à une hausse de moins de 0,1 point à l'échelle provinciale. C'est dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (15,0 %). À l'inverse, La Haute-Côte-Nord affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5,1 %). Au cours de la période 2010-2014, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans Minganie (+ 1,4 point). Toutefois, ce taux est en diminution dans les MRC suivantes : Le Golfe-du-Saint-Laurent (– 3,8 points), Caniapiscau (– 2,1 points), La Haute-Côte-Nord (– 1,5 point), Manicouagan (– 1,0 point), Sept-Rivières (– 0,4 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010
			%			points de pourcentage
La Haute-Côte-Nord	6,6	5,9	5,0	5,0	5,1	– 1,5
Manicouagan	7,7	7,6	7,0	6,9	6,8	– 1,0
Sept-Rivières	7,7	7,0	6,8	7,1	7,3	– 0,4
Caniapiscau	12,3	12,1	11,2	9,6	10,2	– 2,1
Minganie	9,0	8,9	9,8	9,4	10,4	1,4
Le Golfe-du-Saint-Laurent	18,9	18,6	16,6	16,2	15,0	– 3,8
Côte-Nord	**8,5**	**8,1**	**7,5**	**7,5**	**7,7**	**– 0,8**
Ensemble du Québec	**9,3**	**8,8**	**8,3**	**8,2**	**8,2**	**– 1,0**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2014, ce taux est 10,3 fois plus élevé pour les familles monoparentales (31,2 %) que pour les couples (3,0 %). Entre 2010 et 2014, le taux diminue de 1 point pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,6 point pour les couples. C'est la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2014 (48,4 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC de La Haute-Côte-Nord (18,2 %). Toujours en 2014, on dénombre dans la région 2 080 familles à faible revenu, dont 1 390 sont monoparentales et 690 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Côte-Nord, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010
			%			points de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**8,5**	**8,1**	**7,5**	**7,5**	**7,7**	**– 0,8**
Famille comptant un couple	**3,7**	**3,4**	**3,1**	**3,1**	**3,0**	**– 0,6**
Sans enfants	3,0	2,7	2,4	2,5	2,5	– 0,6
Avec 1 enfant	3,4	3,2	2,7	2,8	2,8	– 0,6
Avec 2 enfants	3,6	3,0	2,8	2,6	2,6	– 0,9
Avec 3 enfants et plus	8,8	9,4	8,7	8,8	8,6	– 0,2
Famille monoparentale	**32,1**	**31,6**	**30,1**	**29,8**	**31,2**	**– 1,0**
Avec 1 enfant	27,0	26,8	26,1	26,0	26,3	– 0,7
Avec 2 enfants	33,6	33,1	29,9	30,7	33,1	– 0,6
Avec 3 enfants et plus	57,1	53,7	50,9	47,3	52,8	– 4,3

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2013 à 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, diminue de 0,8 % dans la région de la Côte-Nord. Cette diminution contraste avec l'augmentation observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,7 %). Soulignons que c'est la présente région qui, de toutes les régions administratives, affiche la diminution la plus élevée. On constate que les MRC suivantes profitent d'une croissance réelle : Caniapiscau (+ 3,9 %), Le Golfe-du-Saint-Laurent (+ 1,4 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans les MRC suivantes : Minganie (– 2,9 %), Manicouagan (– 1,7 %), La Haute-Côte-Nord (– 0,6 %), Sept-Rivières (– 0,2 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'y établit à 77 640 $, comparativement à 68 570 $ au Québec. En 2014, le revenu médian parmi les couples est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les MRC suivantes : Manicouagan (75 570 $), Sept-Rivières (83 920 $), Caniapiscau (120 910 $), Minganie (77 880 $).

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	$ constants de 2014		%
La Haute-Côte-Nord	62 217	61 840	– 0,6
Manicouagan	76 859	75 570	– 1,7
Sept-Rivières	84 088	83 920	– 0,2
Caniapiscau	116 322	120 910	3,9
Minganie	80 225	77 880	– 2,9
Le Golfe-du-Saint-Laurent	64 357	65 270	1,4
Côte-Nord	**78 228**	**77 640**	**– 0,8**
Ensemble du Québec	**68 078**	**68 570**	**0,7**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il diminue de 1,0 %, et d'ailleurs cette baisse est plus élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (– 0,8 %). Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans la MRC de Sept-Rivières (+ 1,4 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans les MRC de Caniapiscau (– 5,8 %), de Minganie (– 3,1 %), de La Haute-Côte-Nord (– 1,9 %), du Golfe-du-Saint-Laurent (– 1,2 %) et de Manicouagan (– 0,4 %). Mais, là encore, la région tire de l'arrière par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2014 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 38 610 $, contre 41 270 $ pour le Québec. Toutes les MRC de la région enregistrent en 2014 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	$ constants de 2014		%
La Haute-Côte-Nord	40 265	39 490	– 1,9
Manicouagan	39 028	38 890	– 0,4
Sept-Rivières	40 326	40 890	1,4
Caniapiscau	39 291	37 010	– 5,8
Minganie	36 625	35 480	– 3,1
Le Golfe-du-Saint-Laurent	28 797	28 450	– 1,2
Côte-Nord	**38 987**	**38 610**	**– 1,0**
Ensemble du Québec	**41 623**	**41 270**	**– 0,8**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.
Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers[1], Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, l'industrie, etc.

Dans cette section, la période analysée est 2006-2016. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur leur lieu de travail.

En 2016, on dénombre un peu plus de 50 000 emplois dans le regroupement des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, soit peu de changement par rapport à 2006. Le taux d'emploi s'établit à 58,8 % en 2016, soit un niveau semblable à celui de l'ensemble du Québec (60,0 %).

Entre 2006 et 2016, l'emploi à temps plein tout comme celui à temps partiel se maintiennent. La part de ce dernier dans l'emploi total s'élève à 16,5 % en 2016.

Au cours des dix dernières années, une stabilité de l'emploi s'observe lorsqu'on fait l'analyse selon le sexe, les groupes d'âge, les secteurs d'activité et le régime de travail.

Dans le regroupement des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, la population active varie peu par rapport à 2006 et compte environ 60 000 personnes en 2016. Le taux d'activité se fixe à 64,2 %, soit un taux presque identique à celui de l'ensemble du Québec (64,6 %), alors que le taux de chômage s'établit à 8,7 %.

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Côte-Nord et Nord-du-Québec et ensemble du Québec, 2006, 2015 et 2016

	Côte-Nord et Nord-du-Québec				Ensemble du Québec	
	2006	2015	2016	Écart 2016-2006	2006	2016
			k			
Population active	57,0	56,1	58,9	1,9	4 071,5	4 448,3
Emploi	52,4	50,6	53,9	1,5	3 743,1	4 133,1
Régime de travail						
Emploi à temps plein	43,8	42,0	45,0	1,2	3 057,3	3 344,0
Emploi à temps partiel	8,6	8,6	8,9	0,3	685,8	789,1
Groupe d'âge						
15-29 ans	11,7	11,7	11,6	– 0,1	967,5	977,7
30 ans et plus	40,7	38,9	42,3	1,6	2 775,6	3 155,4
Sexe						
Hommes	28,5	26,5	28,7	0,2	1 990,9	2 148,6
Femmes	23,9	24,1	25,2	1,3	1 752,2	1 984,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	15,7	14,2	16,4	0,7	900,3	844,4
Secteur des services	36,7	36,4	37,4	0,7	2 842,8	3 288,7
Chômeurs	4,7	5,5	5,1	0,4	328,4	315,2
	%			Écart (points de %)	%	
Taux d'activité	62,6	61,0	64,2	1,6	65,4	64,6
Taux de chômage	8,2	9,8	8,7	0,5	8,1	7,1
Taux d'emploi	57,5	55,1	58,8	1,3	60,1	60,0
Part de l'emploi à temps partiel	16,4	17,0	16,5	0,1	18,3	19,1

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.
†† Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) de la Côte-Nord en 2015, de son évolution par rapport à 2014 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section Concepts et définitions, à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été construits par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et du taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du *Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC*, produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 36 428 dans la région nord-côtière en 2015, en baisse de 1,6 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Dans quatre des six MRC que compte la Côte-Nord, le nombre de travailleurs est en baisse, mais à des degrés variables. La MRC de Caniapiscau enregistre la plus forte diminution (– 2,6 %), suivie de Sept-Rivières (– 2,4 %). Dans Manicouagan, où le nombre de travailleurs est également en décroissance, le repli affecte principalement les hommes, de même que dans Sept-Rivières. Par contre, la décroissance observée dans Caniapiscau affecte davantage les femmes. Parallèlement, La Haute-Côte-Nord et Le Golfe-du-Saint-Laurent enregistrent une légère croissance du nombre de travailleurs.

Taux de travailleurs

En 2015, le taux de travailleurs décroît dans trois MRC de la Côte-Nord, à savoir Sept-Rivières, La Haute-Côte-Nord et Manicouagan. Dans les autres MRC, il augmente modérément, soit de 1,0 point de pourcentage dans Caniapiscau, 0,7 point dans Le Golfe-du-Saint-Laurent et 0,5 point dans Minganie. Grâce à un taux de 85,9 %, le taux le plus élevé de toutes les MRC du Québec, Caniapiscau domine largement le classement. D'ailleurs, il s'agit de la seule MRC de la région où le taux de travailleurs est supérieur à celui du Québec (76,1 %). En revanche, avec un taux de 62,0 %, Le Golfe-du-Saint-Laurent demeure une MRC qui présente l'un des taux les plus faibles du Québec.

Par ailleurs, en 2015, le taux de travailleurs est supérieur chez les hommes dans quatre des six MRC de la Côte-Nord et les écarts sont très variables. C'est dans Caniapiscau que l'écart entre les femmes et les hommes est le plus marqué, soit 14,1 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers, le plus grand de toutes les MRC du Québec. Viennent ensuite les MRC de Sept-Rivières (5,3 points), La Haute-Côte-Nord (4,5 points) et Manicouagan (0,8 point). En contrepartie et contrairement à la tendance généralement observée dans les MRC du Québec, Minganie et Le Golfe-du-Saint-Laurent affichent un taux de travailleuses supérieur à celui des hommes. Entre 2010 et 2015, la disparité entre les sexes, au chapitre du taux de travailleurs, s'est estompée dans toutes les MRC de la région sauf celle de Minganie, où l'écart oscille faiblement entre 0,2 et 0,3 point.

Revenu d'emploi médian

Dans la région nord-côtière, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans a reculé de 0,1 %, pour s'établir à 41 249 $ en 2015. La baisse du revenu d'emploi n'affecte que deux territoires supralocaux, Sept-Rivières (– 2,5 %) et La Haute-Côte-Nord (– 1,7 %). Dans ces deux MRC, ce sont essentiellement les hommes qui sont touchés. À l'inverse, tous les autres territoires supralocaux de la région connaissent une croissance, bien qu'à des degrés divers. Les hausses les plus fortes sont notées dans Caniapiscau (+ 4,1 %) et Minganie (+ 3,2 %).

En 2015, la MRC de Caniapiscau arrive en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 84 241 $, ce qui représente le revenu d'emploi le plus élevé de l'ensemble des MRC du Québec. Elle est suivie de loin par Sept-Rivières (46 057 $) et Manicouagan (41 226 $). Par contraste, Le Golfe-du-Saint-Laurent continue de présenter le plus bas revenu médian de la région (26 841 $), soit le troisième plus faible du Québec.

Dans tous les territoires supralocaux de la Côte-Nord, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. La différence selon le sexe varie considérablement d'une MRC à l'autre, bien qu'elles accusent toutes des écarts plus importants que celui enregistré à l'échelle du Québec (21,3 %). C'est dans Caniapiscau que la différence est la plus marquée. Les femmes y gagnent en effet 68,7 %[1] de moins que les hommes. Les écarts sont également prononcés dans La Haute-Côte-Nord (44,6 %), Sept-Rivières (41,8 %), Manicouagan (37,2 %) et Minganie (32,0 %). À l'opposé, Le Golfe-du-Saint-Laurent présente l'écart le plus faible (26,8 %). Entre 2010 et 2015, la disparité entre le revenu des hommes et celui des femmes s'est estompée dans presque toutes les MRC de la région, Le Golfe-du-Saint-Laurent faisant exception avec un écart qui s'est creusé de 12,5 points.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC[1] de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2014 et 2015

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2014r	2015p	Variation 2015/2014	2014r	2015p	Écart 2015-2014	2014r	2015p	Variation 2015/2014
	n		%	%		points de pourcentage	$		%
La Haute-Côte-Nord	3 949	3 959	0,3	64,5	64,0	– 0,5	31 131	30 604	– 1,7
Hommes	2 124	2 105	– 0,9	67,2	66,2	– 1,0	40 663	40 490	– 0,4
Femmes	1 825	1 854	1,6	61,7	61,7	0,0	21 705	22 425	3,3
Manicouagan	12 192	12 045	– 1,2	70,5	70,2	– 0,3	40 324	41 226	2,2
Hommes	6 296	6 150	– 2,3	71,6	70,6	– 1,0	51 495	52 735	2,4
Femmes	5 896	5 895	– 0,0	69,4	69,8	0,4	32 359	33 104	2,3
Sept-Rivières	14 722	14 373	– 2,4	76,3	75,2	– 1,1	47 234	46 057	– 2,5
Hommes	7 896	7 614	– 3,6	79,4	77,8	– 1,6	63 542	61 245	– 3,6
Femmes	6 826	6 759	– 1,0	73,0	72,5	– 0,5	35 599	35 654	0,2
Caniapiscau	1 936	1 886	– 2,6	84,9	85,9	1,0	80 939	84 241	4,1
Hommes	1 099	1 095	– 0,4	90,4	92,4	2,0	120 201	120 522	0,3
Femmes	837	791	– 5,5	78,6	78,3	– 0,3	38 457	37 729	– 1,9
Minganie	2 587	2 538	– 1,9	67,7	68,2	0,5	36 416	37 582	3,2
Hommes	1 317	1 292	– 1,9	67,7	68,0	0,3	46 948	46 259	– 1,5
Femmes	1 270	1 246	– 1,9	67,7	68,3	0,6	29 787	31 457	5,6
Le Golfe-du-Saint-Laurent	1 623	1 627	0,2	61,3	62,0	0,7	26 218	26 841	2,4
Hommes	780	795	1,9	59,8	60,9	1,1	29 432	30 824	4,7
Femmes	843	832	– 1,3	62,9	63,0	0,1	23 226	22 578	– 2,8
Côte-Nord	**37 009**	**36 428**	**– 1,6**	**71,9**	**71,4**	**– 0,5**	**41 279**	**41 249**	**– 0,1**
Hommes	19 512	19 051	– 2,4	74,0	73,1	– 0,9	53 985	53 473	– 0,9
Femmes	17 497	17 377	– 0,7	69,8	69,7	– 0,1	31 883	32 202	1,0
Ensemble du Québec	**3 297 231**	**3 331 883**	**1,1**	**75,9**	**76,1**	**0,2**	**38 556**	**39 332**	**2,0**
Hommes	1 694 381	1 710 104	0,9	77,9	78,0	0,1	43 427	44 388	2,2
Femmes	1 602 850	1 621 779	1,2	73,8	74,1	0,3	34 261	34 932	2,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.
Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le PIB de la région administrative de la Côte-Nord se chiffre à 6,6 G$ en 2015, ce qui représente 1,9 % du PIB de l'ensemble du Québec (351,1 G$). La Côte-Nord figure ainsi au 15e rang en termes d'importance économique, devant le Nord-du-Québec (1,0 %) et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (0,8 %).

La Côte-Nord affiche une baisse de son PIB de 8,1 %. Il s'agit de la troisième diminution consécutive, ce qui porte le taux de croissance annuel moyen (TCAM) entre 2007 et 2015 à 3,5 %. À titre comparatif, le TCAM s'élève à 2,7 % dans l'ensemble du Québec et la croissance annuelle de 2015 est de 2,4 %.

Produit intérieur brut par industrie

La valeur du secteur des biens, estimée à 4,2 G$, représente 64,0 % du PIB de la Côte-Nord. L'industrie de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz ainsi que celle de la construction occupent une place importante en Côte-Nord. C'est ce qui explique que la part des biens dépasse autant celle qu'on observe dans l'ensemble du Québec (27,3 %). Ainsi, la chute de 11,9 % en 2015 de ce secteur justifie la décroissance économique de la région. Le secteur des services fléchit, quant à lui, de 0,7 %. La Côte-Nord d'aujourd'hui montre du progrès lorsqu'on la compare à 2007. De fait, le taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2015 est respectivement de 3,7 % et 3,1 % dans les secteurs des biens et des services.

À l'exception des services publics (+ 2,5 %), toutes les bases économiques de la Côte-Nord dans le secteur des biens sont en baisse en 2015. L'industrie de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz diminue pour une quatrième année consécutive et affiche la plus forte baisse (– 23,7 %). La construction ralentit de son côté une deuxième fois (– 13,2 %). Les deux industries du groupe de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse connaissent également une importante baisse en 2015 : de 20,1 % pour la foresterie et l'exploitation forestière et de 17,5 % pour la pêche, la chasse et le piégeage.

Comme dans de nombreuses régions administratives en 2015, on observe en Côte-Nord une bonne croissance de l'industrie de l'hébergement et des services de restauration (+ 15,0 %). Cette industrie, considérée comme une base économique régionale, évolue toutefois en dents de scie depuis 2007. Les deux autres industries-clés dans le secteur des services sont le transport et l'entreposage et les administrations publiques, toutes deux en baisse (respectivement de 4,6 % et 2,2 %). Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers, qui occupe la part la plus importante dans le secteur des services, augmente quant à lui de 2,6 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Côte-Nord, 2007, 2014 et 2015

	2007[r]	2014[rr]	2015[p]	Part de l'industrie en 2015	Taux de croissance annuel moyen 2015/2007	Variation 2015/2014
	k$			%		
Ensemble des industries	**5 034 701**	**7 194 291**	**6 609 594**	**100,0**	**3,5**	**– 8,1**
Secteur de production de biens	**3 172 656**	**4 796 914**	**4 228 094**	**64,0**	**3,7**	**– 11,9**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	111 839	77 095	75 992	1,1	– 4,7	– 1,4
Cultures agricoles et élevage	24 766	24 007	29 793	0,5	2,3	24,1
Foresterie et exploitation forestière	53 608	22 119	17 682	0,3	– 12,9	– 20,1
Pêche, chasse et piégeage	16 126	20 040	16 525	0,3	0,3	– 17,5
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	17 338	10 929	11 992	0,2	– 4,5	9,7
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	1 066 316	1 790 604	1 366 182	20,7	3,1	– 23,7
Services publics	575 468	735 500	754 032	11,4	3,4	2,5
Construction	272 123	1 097 533	952 998	14,4	17,0	– 13,2
Fabrication	1 146 910	1 096 182	1 078 889	16,3	– 0,8	– 1,6
Fabrication d'aliments	x	x	x	...	...	...
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	8 412	9 234	0,1	...	9,8
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	36 896	28 093	30 934	0,5	– 2,2	10,1
Fabrication du papier	x	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	3 588	3 484	0,1	...	– 2,9
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	x	36 576	31 567	0,5	...	– 13,7
Fabrication de machines	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	5 235	5 167	0,1	...	– 1,3
Activités diverses de fabrication	x	7 692	6 474	0,1	...	– 15,8
Secteur des services	**1 862 045**	**2 397 377**	**2 381 500**	**36,0**	**3,1**	**– 0,7**
Commerce de gros	68 653	100 500	93 070	1,4	3,9	– 7,4
Commerce de détail	175 499	210 678	204 658	3,1	1,9	– 2,9
Transport et entreposage	273 437	322 618	307 835	4,7	1,5	– 4,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	42 611	42 017	38 249	0,6	– 1,3	– 9,0
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	302 447	416 453	427 226	6,5	4,4	2,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	57 996	81 035	76 577	1,2	3,5	– 5,5
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	65 498	152 714	128 773	1,9	8,8	– 15,7
Services d'enseignement	196 751	222 095	217 050	3,3	1,2	– 2,3
Soins de santé et assistance sociale	300 392	320 724	345 656	5,2	1,8	7,8
Arts, spectacles et loisirs	8 463	9 100	8 915	0,1	0,7	– 2,0
Hébergement et services de restauration	91 703	104 336	119 937	1,8	3,4	15,0
Autres services, sauf les administrations publiques	45 199	45 436	52 141	0,8	1,8	14,8
Administrations publiques	233 396	369 671	361 412	5,5	5,6	– 2,2

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. La région enregistre un PIB par habitant de 70 475 $ en 2015, ce qui constitue un recul de 6,9 % par rapport à 2014. Ce résultat coïncide avec la baisse de 8,1 % du PIB. Pour sa part, l'ensemble du Québec a un PIB par habitant de 42 507 $, soit une hausse annuelle de 1,9 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

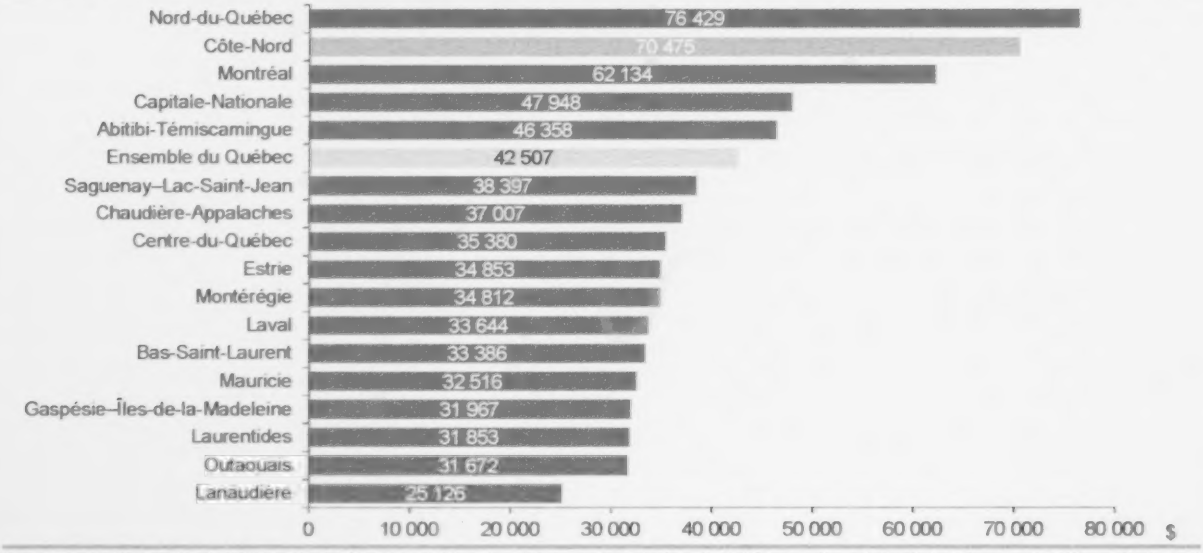

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada, Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le revenu disponible par habitant de la Côte-Nord progresse à une cadence moins rapide que celui du Québec depuis les trois dernières années. D'ailleurs, la région affiche en 2015 la plus faible augmentation parmi les 17 régions administratives, sous l'effet combiné d'une baisse de la rémunération des salariés et d'une croissance modeste du revenu net des entreprises individuelles.

Malgré une croissance anémique enregistrée au cours des dernières années, la Côte-Nord (27 011 $) continue de présenter un revenu disponible par habitant supérieur à celui du Québec (26 857 $). Parmi les 17 régions administratives, elle se classe au sixième rang, devant la Chaudière-Appalaches (26 750 $) mais immédiatement derrière l'Abitibi-Témiscamingue (27 118 $).

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Côte-Nord et ensemble du Québec, 2015

	Côte-Nord	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	$/hab.		
Revenu primaire	**32 477**	**32 317**	**160**
Rémunération des salariés	28 846	25 296	3 551
Revenu mixte net	2 108	3 557	– 1 450
Revenu agricole net	– 15	88	– 102
Revenu non agricole net	996	1 714	– 718
Revenu de location	1 127	1 756	– 629
Revenu net de la propriété	1 523	3 464	– 1 941
Plus :			
Transferts courants reçus	**9 177**	**8 609**	**568**
Des administrations publiques	6 787	6 166	621
Administration fédérale	3 485	2 809	677
Administration provinciale	1 717	1 777	– 60
Administrations autochtones	59	4	55
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 525	1 576	– 51
Des sociétés financières	2 347	2 279	68
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	38	96	– 58
Des non-résidents	5	68	– 63
Moins :			
Transferts courants payés	**14 643**	**14 069**	**574**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	292	348	– 56
Aux sociétés financières	4 571	4 114	456
Aux administrations publiques	9 768	9 447	321
Impôts directs des particuliers	6 502	6 242	260
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 707	2 674	33
Autres transferts courants aux administrations publiques	559	531	28
Aux non-résidents	13	160	– 148
Égal :			
Revenu disponible	**27 011**	**26 857**	**154**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les estimations des années les plus récentes doivent être interprétées avec une certaine prudence

Les estimations sur le revenu disponible par habitant sont révisées régulièrement afin d'y intégrer les données les plus complètes provenant de différentes sources (enquêtes, données administratives, comptes publics, etc.). Tant le numérateur (revenu disponible) que le dénominateur (estimation de la population) sont sujets à des révisions. Généralement, les révisions annuelles touchent les trois ou quatre années les plus récentes. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur, étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données administratives préliminaires. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de l'évolution du revenu disponible par habitant pour les années les plus récentes. Pour en savoir davantage sur la révision des données, veuillez consulter l'édition de mars 2017 du *Bulletin Flash. Revenu disponible*.

Revenu primaire

L'avance de la région sur l'ensemble du Québec provient essentiellement du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur participation à l'activité économique du fait de leur travail, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. La majeure partie du revenu primaire est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements ainsi que les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale et aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, la rémunération des salariés de la Côte-Nord (28 846 $) demeure nettement au-dessus de celle de l'ensemble de la province (25 296 $). Les salaires particulièrement élevés versés dans le secteur minier et l'industrie de la première transformation des métaux sont les principaux facteurs qui expliquent un tel niveau de rémunération dans la région.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, est toutefois moins élevé sur la Côte-Nord (2 108 $) que dans l'ensemble du Québec (3 557 $). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société, dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

La région tire aussi de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel est composé en bonne partie de revenus de placement. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seules celles de Montréal, de la Capitale-Nationale et de la Montérégie affichent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui de la province.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transferts en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Tant dans la région qu'au Québec, ce sont les transferts des administrations publiques qui se taillent la part du lion parmi les transferts courants reçus par les particuliers. En 2015, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables, plus de 6 750 $ par habitant dans la région, comparativement à 6 166 $ au Québec. La Côte-Nord reçoit davantage en transferts gouvernementaux, car ses résidents ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi que ceux de l'ensemble du Québec. Notons également que les indemnisations versées aux accidentés du travail sont particulièrement importantes sur la Côte-Nord.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

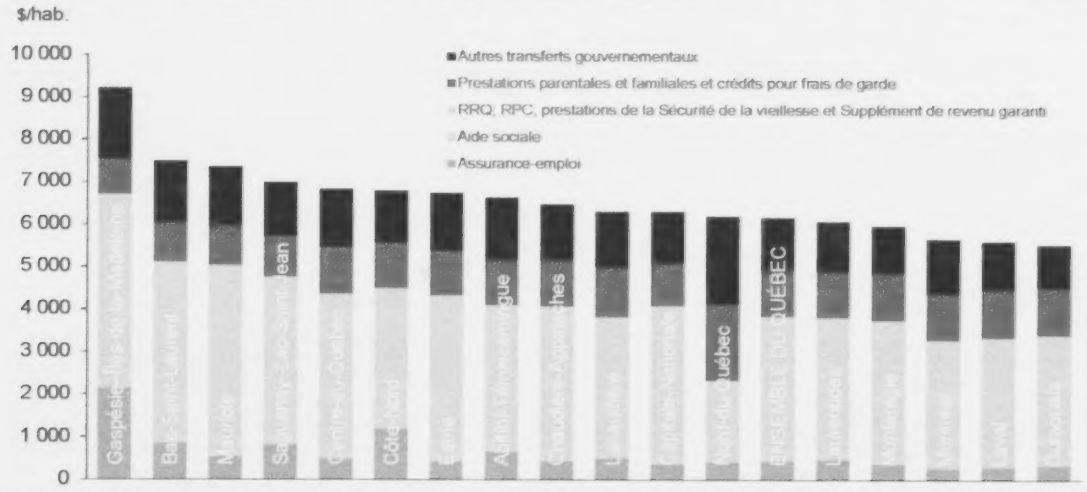

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations des régimes de retraite des employeurs à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, ces transferts sont à peine moins élevés sur la Côte-Nord (2 347 $) que dans l'ensemble de la province (2 279 $). Notons qu'en raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui ont augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire, librement constituée.

En raison d'un revenu plus élevé, les transferts payés par les particuliers aux gouvernements, sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et d'autres transferts, sont demeurés plus importants sur la Côte-Nord (9 768 $) que dans l'ensemble du Québec (9 447 $). Soulignons que la part du revenu consacrée aux transferts payés par les résidents de la région aux administrations publiques a diminué légèrement entre 2014 et 2015.

En conformité avec les dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées sont aussi déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations sont soustraites du revenu des particuliers, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2015, les résidents de la Côte-Nord ont cotisé, en moyenne, 4 571 $ à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées, soit un niveau supérieur à celui observé dans l'ensemble du Québec (4 114 $).

Évolution du revenu disponible dans les MRC

À l'intérieur de la région, le revenu disponible par habitant évolue de façon contrastée. Des six MRC que compte la Côte-Nord, la moitié affichent une croissance en 2015. La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent est celle qui enregistre la hausse la plus marquée (+ 4,1 %) grâce, notamment, à une augmentation plus rapide de la rémunération des salariés, du revenu net des entreprises individuelles et des transferts en provenance des administrations publiques. En revanche, le revenu disponible par habitant diminue dans Sept-Rivières (– 1,7 %), Caniapiscau (– 1,0 %) et Minganie (– 0,3 %). Il s'agit pour ce dernier territoire supralocal d'une deuxième baisse annuelle consécutive.

La région de la Côte-Nord continue d'être marquée par de fortes disparités de revenu. À preuve, la différence est de plus de 11 100 $ entre la MRC affichant le revenu disponible le plus élevé, Caniapiscau (34 892 $), et celle présentant le revenu le plus faible, soit Le Golfe-du-Saint-Laurent (23 755 $). Néanmoins, l'écart tend à s'estomper depuis les quatre dernières années entre ces deux territoires supralocaux.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012r	2013r	2014r	2015p	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011
	$/hab.					%	
La Haute-Côte-Nord	21 653	22 744	23 113	23 574	23 825	1,1	2,4
Manicouagan	24 274	25 403	25 574	24 771	25 370	2,4	1,1
Sept-Rivières	26 463	28 126	28 759	29 304	28 813	– 1,7	2,1
Caniapiscau	35 435	34 786	34 796	35 240	34 892	– 1,0	– 0,4
Minganie	26 285	27 696	28 436	28 197	28 099	– 0,3	1,7
Le Golfe-du-Saint-Laurent	18 439	21 599	21 995	22 822	23 755	4,1	6,5
Côte-Nord	**25 098**	**26 488**	**26 909**	**26 948**	**27 011**	**0,2**	**1,9**
Ensemble du Québec	**24 393**	**25 153**	**25 677**	**26 152**	**26 857**	**2,7**	**2,4**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.
Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

D'ailleurs, les résidents de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent sont encore ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2015, ils ont reçu, en moyenne, plus de 8 500 $ en prestations et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Régime des rentes du Québec (RRQ) et de l'assurance-emploi sont les principaux transferts dans ce territoire supralocal. À l'inverse, c'est dans Caniapiscau (3 732 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas dans la région.

6. Investissements

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

Les perspectives des dépenses en immobilisation pour 2017 ainsi que les données provisoires pour 2016, recueillies auprès des entreprises au cours de l'automne 2016, sont sujettes à révision et ne peuvent pas être considérées comme aussi fiables que les données réelles.

La régionalisation des données sur les dépenses en immobilisation privées et publiques s'appuie essentiellement sur l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* de l'Institut de la statistique du Québec et sur l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations* de Statistique Canada. Puisque cette dernière enquête n'est pas conçue pour garantir la représentativité régionale, et malgré l'utilisation d'autres sources de données pour améliorer la représentativité régionale, l'interprétation des données doit être faite avec prudence.

Afin d'améliorer la représentativité des données sur les dépenses en immobilisation régionales, de nouvelles sources sont utilisées, telles que le *Recensement de l'agriculture* de Statistique Canada et la *Liste des chantiers importants* de la Commission de la construction du Québec. Par conséquent, les données réelles pour 2013, 2014 et 2015 ont été révisées.

Selon les perspectives pour 2017, les dépenses en immobilisation non résidentielle de la Côte-Nord devraient atteindre 1,9 G$, en hausse de 3,2 %. La région représenterait ainsi 4,9 % du total québécois (38,3 G$). Sa croissance annuelle est inférieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 4,9 %), et elle arrive au 12e rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle. D'après les données provisoires, les dépenses en immobilisation résidentielle se chiffrent à 209,3 M$ en 2016, en hausse de 9,1 %. Les dépenses en produits de propriété intellectuelle sont de 23,3 M$ en logiciel pour 2015.

Industries

Les industries productrices de biens, qui réalisent 75,9 % des dépenses en immobilisation régionales, sont en hausse de 5,9 % en 2017, pour atteindre 1,4 G$. Cette croissance est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 1,6 %). En valeur, la part de la région égale 11,0 % de l'ensemble du Québec (13,1 G$). Les dépenses en immobilisation de ces industries se concentrent principalement dans le secteur des services publics (1,1 G$), soit 73,8 % du total des industries productrices de biens et 56,0 % du total régional. La construction de barrages hydroélectriques sur la Romaine par Hydro-Québec, celle d'une usine de biocarburant à Port-Cartier par Bioénergie AE Côte-Nord et l'activité de l'industrie de l'extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz sont parmi les principaux projets de la région.

Figure 6.1

Dépenses en immobilisation, Côte-Nord, 2006-2017

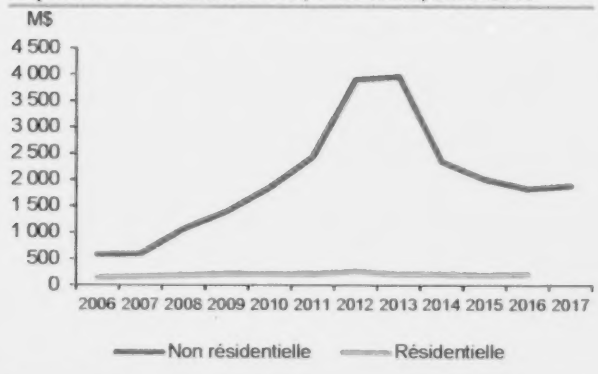

Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.2

Dépenses en immobilisation non résidentielle par industrie (SCIAN), Côte-Nord, 2006-2017

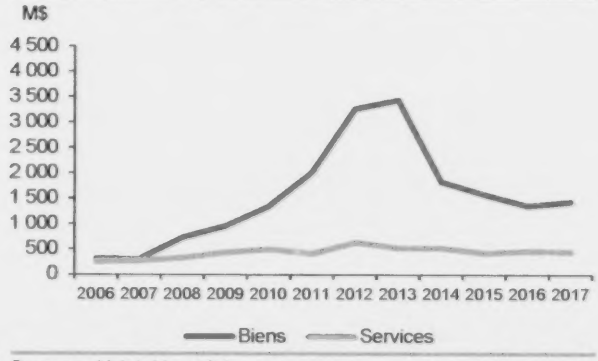

Sources : Voir tableau 6.1.

Les dépenses en immobilisation dans les industries productrices de services, représentant moins du quart de l'investissement régional (24,1 %), sont en baisse de 4,5 % en 2017 et se chiffrent à 455,4 M$. Cette décroissance contraste avec la hausse observée pour l'ensemble du Québec (+ 6,6 %). En valeur, la part de la région égale 1,8 % de l'ensemble du Québec (25,2 G$). Les administrations publiques dominent, avec des dépenses en immobilisation prévues de 238,3 M$ en 2017, soit 52,3 % du total des industries productrices de services et 12,6 % du total régional. Les travaux sur la route 389 sont l'un des projets de construction les plus importants de la région.

Privé et public

Le secteur privé, qui réalise 27,0 % des dépenses en immobilisation non résidentielle, est en croissance de 27,3 % en 2017, pour s'élever à 511,5 M$. Cette hausse contraste avec la décroissance enregistrée pour l'ensemble du Québec (– 3,7 %). La région représente 2,9 % du secteur privé québécois (17,7 G$).

Les dépenses en immobilisation du secteur public affichent une baisse de 3,6 % en 2017, pour s'établir à 1,4 G$. Cette décroissance contraste avec la hausse observée à l'échelle provinciale (+ 13,5 %). La région accapare 6,7 % des dépenses en immobilisation publique provinciales (20,7 G$).

Type d'actif

Enfin, la construction compte pour 73,6 % des perspectives de dépenses en immobilisation en 2017 et le matériel et l'outillage pour 26,4 %, comparativement à 65,5 % et 34,5 % respectivement pour l'ensemble du Québec.

Figure 6.3

Dépenses en immobilisation non résidentielle, privées et publiques, Côte-Nord, 2006-2017

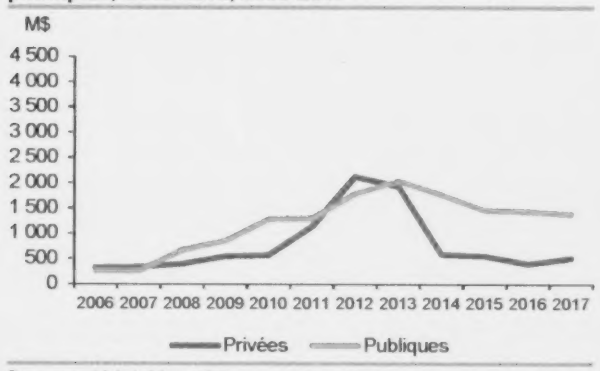

Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.4

Dépenses en immobilisation non résidentielle selon le type d'actif, Côte-Nord, 2006-2017

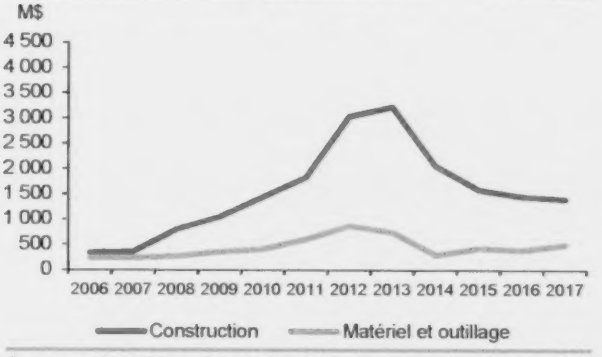

Sources : Voir tableau 6.1.

Tableau 6.1

Dépenses en immobilisation, Côte-Nord, 2013-2017

	2013[r]	2014[r]	2015[r]	2016[p]	2017[pe]	Variation 2017/2016	Part relative dans la région	Part relative dans le Québec
	M$						%	
Non résidentielle	**3 965,3**	**2 350,1**	**2 011,6**	**1 835,3**	**1 893,7**	**3,2**	**100,0**	**4,9**
Industrie (SCIAN[1])								
Industries productrices de biens	3 435,6	1 821,9	1 574,6	1 358,4	1 438,2	5,9	75,9	11,0
Agriculture, foresterie, pêche et chasse[2]	4,6	1,7	4,9	5,2	8,5	64,0	0,4	1,3
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	1 645,2	373,9	264,9	169,7	292,8	72,6	15,5	18,9
Services publics	1 672,9	1 390,7	1 182,9	1 101,7	1 060,8	– 3,7	56,0	16,4
Construction	9,2	10,0	8,2	8,2	8,4	1,5	0,4	1,0
Fabrication	103,6	45,6	113,7	73,7	67,8	– 8,0	3,6	1,9
Industries productrices de services	529,8	528,2	437,0	476,9	455,4	– 4,5	24,1	1,8
Commerce de gros	8,5	4,7	6,7	x	12,4	..	0,7	1,6
Commerce de détail	F	9,1	11,0	8,9	7,6	– 14,2	0,4	0,7
Transport et entreposage	95,9	147,3	135,7	88,8	72,5	– 18,3	3,8	2,2
Industrie de l'information et industrie culturelle	23,4	17,6	15,7	14,8	16,0	8,2	0,8	0,7
Finance et assurances	x	1,6	2,0	1,5	1,5	– 4,6	0,1	..
Services immobiliers et services de location et de location à bail	15,8	16,3	22,5	19,1	15,2	– 20,3	0,8	0,6
Services professionnels scientifiques et techniques	3,3	1,8	1,5	8,3	2,7	– 67,4	0,1	0,3
Gestion de sociétés et d'entreprises	x	–	–	–	0,1	..	0,0	0,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	x	6,7	2,4	1,7	3,9	128,2	0,2	1,8
Services d'enseignement	68,0	75,5	28,3	36,3	25,7	– 29,4	1,4	1,4
Soins de santé et assistance sociale	x	16,4	37,8	31,0	39,0	25,6	2,1	1,6
Arts, spectacles et loisirs	2,3	5,7	3,7	4,6	5,1	11,7	0,3	1,0
Services d'hébergement et de restauration	F	7,6	18,5	7,7	13,7	78,2	0,7	2,2
Autres services (sauf les administrations publiques)[3]	x	0,8	1,7	x	1,7	..	0,1	1,0
Administrations publiques[4]	271,2	217,0	149,4	249,5	238,3	– 4,5	12,6	2,9
Type de propriété								
Privé	1 932,0	586,3	552,6	401,6	511,5	27,3	27,0	2,9
Public	2 033,4	1 763,8	1 459,0	1 433,7	1 382,2	– 3,6	73,0	6,7
Type d'actif								
Construction	3 219,3	2 055,2	1 583,6	1 444,8	1 394,2	– 3,5	73,6	5,5
Matériel et outillage	746,0	294,9	427,9	390,5	499,5	27,9	26,4	3,8
Résidentielle	**211,6**	**212,5**	**191,8**	**209,3**	..	..	..	**0,9**
Produits de propriété intellectuelle								
Prospection pétrolière, gazière et minérale	40,1	x	x	x	..	..	..	..
Logiciel	40,2	28,3	23,3	..	..	..	..	1,5

r : révisées; p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.
2. Les dépenses en immobilisations pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.
3. Les dépenses en immobilisations pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.
4. Les dépenses en immobilisations pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, et du ministère de la Santé et des Services sociaux; Statistique Canada, dont l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations*, l'*Enquête des permis de bâtir* et le *Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mines

par Louis Madore et Geneviève Caron, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

L'activité minière sur la Côte-Nord

Le secteur de l'extraction des ressources minérales[1] joue un rôle important dans l'économie de la Côte-Nord et comptait pour 20,7 % du produit intérieur brut de cette région en 2015. Avec des dépenses de 611 M$ en 2016, soit 23,9 % de l'investissement minier total du Québec (2,56 G$), la Côte-Nord arrive au troisième rang des régions administratives sur le plan de l'investissement minier. La région a vu ses dépenses en investissement minier diminuer de 6,5 % par rapport à 2015.

La Côte-Nord occupe aussi le troisième rang des régions administratives pour la valeur des livraisons minérales en 2016. Celle-ci atteint 1,86 G$, soit 22,4 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises (8,29 G$). En 2015, la Côte-Nord avait connu une diminution de 46,1 % de la valeur de ses livraisons, suivie d'une augmentation de 38,8 % en 2016. Selon les prévisions exprimées par les sociétés minières en exploitation sur la Côte-Nord, au prix des substances minérales de 2016, la valeur des livraisons devrait s'établir à 2,21 G$ en 2017, une hausse de 19,1 % par rapport à 2016.

En 2016, la Côte-Nord comptait trois mines en exploitation, soit la mine du Mont-Wright et la fosse de Fire Lake d'où est extrait du minerai de fer, ainsi que la mine de fer, de titane et d'ilménite du lac Tio. On compte aussi une usine de bouletage de minerai de fer à Port-Cartier. En décembre 2014, la mine de fer du lac Bloom, alors propriété de Cliffs Natural Resources, a cessé ses activités minières, puis a effectué ses dernières livraisons minérales au début de 2015. Les installations minières du lac Bloom, nouvellement acquises par Champion Iron, sont actuellement en mode de surveillance et d'entretien en prévision d'une reprise des activités. De la pierre, du sable, du gravier, de la silice ainsi que de la tourbe sont extraits de sites d'extraction de substances minérales de surface situés sur la Côte-Nord.

L'économie du secteur minier s'articule autour de deux pôles, soit l'investissement minier et la production minérale.

L'investissement minier comprend l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral. Il comprend également les dépenses en travaux d'aménagement nécessaires à la mise en production d'une mine et au renouvellement des réserves de minerai, le coût de la construction d'infrastructures et de l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier, ainsi que les coûts de réparation et d'entretien requis pour maintenir la valeur des immobilisations.

La production minérale du Québec provient de mines et de plusieurs sites d'extraction de substances minérales de surface (carrières, sablières, gravières et tourbières). Des usines de première transformation fournissent de la chaux, du ciment et des produits d'argile. De plus, des fonderies et affineries situées sur le territoire québécois récupèrent du soufre, produit lors du processus de traitement du minerai, qu'ils livrent sous forme d'acide sulfurique.

Ce document présente les données finales de 2015 ainsi que les données provisoires de 2016. Il présente également les prévisions exprimées par les exploitants miniers pour 2017. La valeur des livraisons est estimée en fonction des prix courants des métaux pour l'année enquêtée ou selon les évaluations fournies par les producteurs miniers.

L'ensemble des données présentées provient du *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières* et du *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement des complexes miniers* réalisés annuellement par l'Institut de la statistique du Québec.

1. Industrie de l'*extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz*, selon le Système de classification industrielle de l'Amérique du Nord (SCIAN 21).

Figure 7.1

Répartition de l'investissement minier, régions administratives, 2016[1]

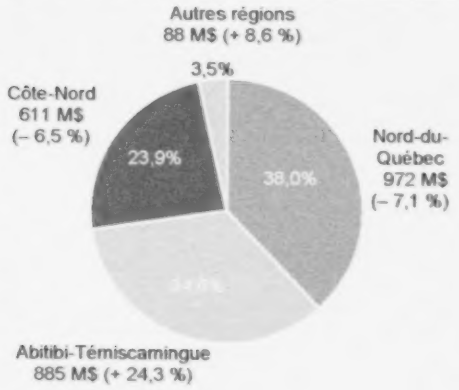

Ensemble du Québec 2016 : 2 556 M$ (+ 2,5 %)

(+ – %) : Variation par rapport à 2015

1. Données provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement des complexes miniers.*

Figure 7.2

Répartition des livraisons minérales, régions administratives, 2016[1]

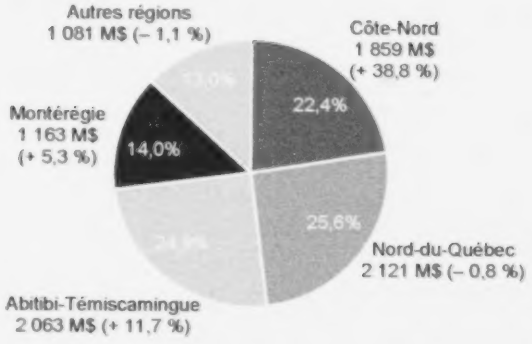

Ensemble du Québec 2016 : 8 287 M$ (+ 10,2 %)

(+ – %) : Variation par rapport à 2015

1. Données provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières.*

Tableau 7.1

Établissements miniers, Côte-Nord, 2016

Mine(s) en exploitation			
Nom de la mine	Propriétaire	Substance(s) principale(s)	Substance(s) secondaire(s)
Mont-Wright	ArcelorMittal Exploitation Minière Canada	Minerai de fer	-
Fire Lake	ArcelorMittal Exploitation Minière Canada	Minerai de fer	-
Lac Tio	Rio Tinto Fer et Titane	Ilménite	-
Usine(s) en activité			
Nom de l'usine	Propriétaire	Type d'usine	Produit(s)
Port-Cartier	ArcelorMittal Exploitation Minière Canada	Usine de bouletage	Boulettes de fer
Ouverture et fermeture d'établissement(s) minier(s)			
Nom de l'établissement	Propriétaire	Ouverture / fermeture	Substance(s) principale(s) / Produit(s)
-	-	-	-

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières.*

L'emploi dans le secteur de l'exploitation minière

En 2016, la région de la Côte-Nord comptait 2 382 emplois (années-personnes) liés au secteur de l'exploitation minière, qui comprend l'extraction minière et les activités de première transformation des minéraux. Il s'agit de la perte de 239 emplois (– 9,1 %) par rapport à 2015. La région pourvoit ainsi 15,6 % des 15 286 emplois miniers pour l'ensemble du Québec, occupant à cet égard le quatrième rang des régions administratives, suivant de près la Montérégie où la majorité des 2 593 emplois proviennent de la première transformation des métaux et de la fabrication de produits minéraux non métalliques. Dans la région de la Côte-Nord, la grande majorité (96,2 %) des emplois miniers est attribuable à l'extraction du minerai de fer et de l'ilménite incluant le bouletage du minerai de fer et le transbordement du minerai au port de Sept-Îles.

Le salaire annuel moyen payé pour un emploi minier sur la Côte-Nord était de 164 638 $ en 2016. La somme des salaires versés par l'industrie minière dans la région de la Côte-Nord s'élevait à 392 M$ en 2016, une hausse de 10 M$ (+ 2,5 %) par rapport à 2015.

Tableau 7.2

Année-personne et salaire annuel moyen du secteur minier, régions administratives et ensemble du Québec, 2015-2016[1]

	Année-personne			Salaire annuel moyen		
	2015	2016	Variation 2016/2015	2015	2016	Variation 2016/2015
	n		%	$		%
Côte-Nord	2 621	2 382	– 9,1	145 932	164 638	12,8
Nord-du-Québec	3 203	3 585	11,9	114 605	111 259	– 2,9
Abitibi-Témiscamingue	3 559	3 470	– 2,5	104 266	109 436	5,0
Montérégie	2 777	2 593	– 6,6	81 964	82 260	0,4
Autres régions	3 522	3 256	– 7,6	70 055	68 644	– 2,0
Ensemble du Québec	**15 682**	**15 286**	**– 2,5**	**101 709**	**105 167**	**3,4**

1. 2015 : données finales; 2016 : données provisoires.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Les données sur l'emploi portent sur les mines et les sites d'extraction de substances minérales de surface en exploitation sur le territoire québécois, ainsi que sur certaines usines de première transformation des métaux et usines de fabrication de produits minéraux non métalliques actives au Québec. Ces données excluent les activités des sociétés d'exploration minière, de même que les mines en construction ou en mode de surveillance et d'entretien et n'ayant déclaré aucune livraison au cours de l'année enquêtée.

Le nombre d'emplois est estimé à partir des heures payées déclarées par chacune des sociétés lors du *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*. Pour des raisons statistiques, chaque emploi équivaut à un employé à temps plein travaillant de 40 à 60 heures payées déclarées par semaine.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur le secteur minier sont disponibles sur le site Web de l'ISQ.

8. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005 et modifiées en avril 2015. Deux différences sont à considérer entre ce découpage et celui des régions administratives : dans les régions sociosanitaires, 1) la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région et 2) le Nord-du-Québec est divisé en trois régions, soit le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James. L'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2015, dans la région de la Côte-Nord, le nombre de médecins s'établit à 242, ce qui représente un ratio de 2,6 pour 1 000 habitants[1]. Au Québec, le ratio est de 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Entre 2011 et 2015, le nombre de médecins a augmenté de 4,3 % dans la région nord-côtière. Au Québec, il s'est accru de 9,5 %, portant l'effectif à 19 200. L'accroissement du nombre de médecins dans la région se reflète essentiellement chez les omnipraticiens (+ 8,4 %), le nombre de spécialistes ayant diminué (– 3,8 %). Au Québec, le nombre de spécialistes a augmenté plus rapidement que celui des omnipraticiens (10,3 % comparativement à 8,6 %).

En 2015, les omnipraticiens sont, en proportion, plus nombreux que les médecins spécialistes dans la région de la Côte-Nord (69,0 % c. 31,0 %), à l'instar des autres régions qui n'ont pas de centre hospitalier universitaire sur leur territoire. À l'échelle du Québec, les omnipraticiens constituent 47,3 % de l'ensemble des médecins. Quant aux dentistes, ils étaient 40 dans la région en 2014, soit un ratio de 0,4 pour 1 000 habitants, ce qui est semblable à celui de l'ensemble du Québec (0,5 pour 1 000 habitants).

Figure 8.1

Pourcentage des omnipraticiens et des spécialistes parmi l'ensemble des médecins[1], régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2015

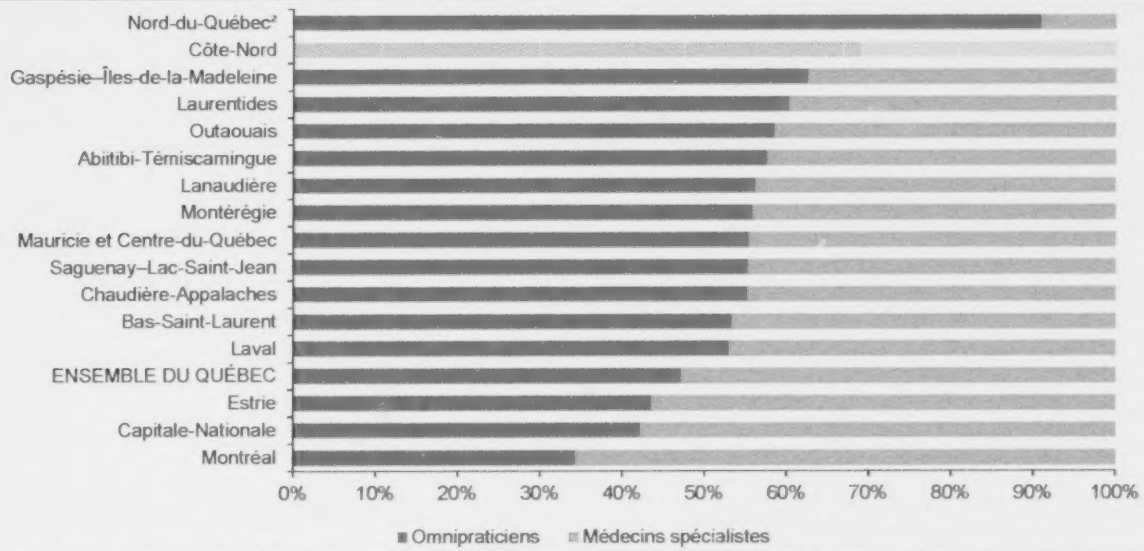

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle elles résident.

Tableau 8.1

Nombre de médecins et de dentistes, région sociosanitaire de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2011, 2014 et 2015

	Nombre de médecins et dentistes[1]				Nombre pour 1 000 personnes[2]			
	2011	2014	2015	Variation 2015/2011	2011	2014	2015	Écart 2015-2011
	n			%	n pour 1 000 habitants			points pour 1 000
Côte-Nord								
Total des médecins	**232**	**239**	**242**	**4,3**	**2,42**	**2,52**	**2,58**	**0,16**
Omnipraticiens	154	162	167	8,4	1,61	1,70	1,78	0,17
Spécialistes	78	77	75	– 3,8	0,82	0,81	0,80	– 0,02
Total des dentistes	**41**	**40**	..	...	**0,43**	**0,42**	..	...
Ensemble du Québec								
Total des médecins	**17 535**	**18 857**	**19 200**	**9,5**	**2,19**	**2,30**	**2,32**	**0,13**
Omnipraticiens	8 356	8 906	9 071	8,6	1,04	1,08	1,10	0,05
Spécialistes	9 179	9 951	10 129	10,3	1,15	1,21	1,23	0,08
Total des dentistes	**3 601**	**3 746**	..	...	**0,45**	**0,46**	..	...

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

Du côté du personnel infirmier, la région est desservie, en 2015-2016, par un effectif de 1 307 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux. Par rapport à 2011-2012, il s'agit d'une augmentation de 8,0 %. Cette croissance touche principalement les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 42,5 %), mais aussi les infirmières auxiliaires (+ 15,7 %) et les préposées aux bénéficiaires (+ 12,0 %), alors que le nombre d'infirmières décroît (– 6,0 %).

Tableau 8.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier[1], région sociosanitaire de la Côte-Nord et ensemble du Québec, 2011-2012 à 2015-2016[2]

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Variation 2015-2016/ 2011-2012
	n					%
Côte-Nord	**1 210**	**1 231**	**1 253**	**1 289**	**1 307**	**8,0**
Infirmières	536	529	503	499	504	– 6,0
Infirmières cliniciennes et praticiennes	134	146	166	180	191	42,5
Infirmières auxiliaires	198	219	230	242	229	15,7
Préposées aux bénéficiaires	342	337	354	368	383	12,0
Nombre pour 1 000 habitants[3]	12,65	12,86	13,10	13,56	13,94	10,2
Ensemble du Québec	**109 629**	**111 285**	**112 973**	**113 342**	**113 657**	**3,7**
Infirmières	35 275	35 114	35 011	33 805	33 434	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	17 581	18 355	19 474	21 431	22 327	27,0
Infirmières auxiliaires	17 630	18 303	18 655	18 616	18 399	4,4
Préposées aux bénéficiaires	39 143	39 513	39 833	39 490	39 497	0,9
Nombre pour 1 000 habitants[3]	13,69	13,76	13,85	13,80	13,76	0,5

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).
2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1er avril au 31 mars).
3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1er juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2007 à 2010. Elle propose également une comparaison avec les nouveaux inscrits de la cohorte de l'automne 2001. Les taux de diplomation sont détaillés selon le type de formation (préuniversitaire, technique, accueil ou transition) du programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 509 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2010 dans l'ensemble des établissements de la région de la Côte-Nord est de 57,6 %. Ce taux est en baisse de 8,3 points de pourcentage par rapport à la cohorte de 2001. Cette diminution est observée à la formation préuniversitaire et en accueil ou transition.

Un taux de diplomation régional plus faible que le taux provincial

Les étudiants des établissements de la Côte-Nord des trois dernières cohortes (2008, 2009 et 2010) affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus bas que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 57 806 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2010, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Il s'agit du même taux que l'année précédente. Par ailleurs, depuis 2005, la tendance des taux de diplomation de la province est à la baisse.

Les femmes en tête

Comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de la Côte-Nord est systématiquement plus élevé que celui des étudiants. L'écart le plus important chez les cohortes observées est constaté pour celle de l'automne 2007, où il s'élève à 15,3 points de pourcentage. Les dernières données disponibles, soit celles de 2010, montrent cependant une légère réduction de cet écart, à 14,2 points, avec un taux de diplomation de 63,5 % chez les étudiantes contre 49,3 % chez les étudiants. Le phénomène est observé à la formation préuniversitaire et en accueil ou transition pour toutes les cohortes de la Côte-Nord. Pour l'ensemble du réseau collégial québécois, l'avantage des femmes est observée, peu importe le type de formation.

Un meilleur taux de diplomation au DEC préuniversitaire

Des 250 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2010, 67,2 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation chez les 145 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique la même année est plus faible, soit 63,4 %. Habituellement, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important que celui enregistré dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Cependant, la Côte-Nord fait exception pour les cohortes 2008 et 2009, où les nouveaux inscrits

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

en accueil ou transition sont plus nombreux que les étudiants inscrits au DEC technique. Les étudiants dans un cheminement en accueil ou transition sont quand même toujours ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de formation de DEC (28,9 % pour la cohorte de 2010).

Taux de diplomation dans le programme initial

En 2010, le taux de diplomation régional dans le programme où l'étudiant s'est initialement inscrit est de 37,7 %, comparativement à 47,3 % à l'échelle provinciale. Parmi les nouveaux inscrits au collégial sur la Côte-Nord, 15,3 % obtiennent une sanction dans un autre programme d'un autre type de formation et 4,5 %, dans un autre programme de la même formation.

Taux de diplomation du diplôme d'études professionnelles (DEP)

Parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2010, dans les établissements de la région de la Côte-Nord, 10,2 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (57,6 %) ainsi que de ceux ayant obtenu un DEP (10,2 %) porte à 67,8 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2010 est de 70,5 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,9 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)[1] selon le type de formation à la première inscription au collégial et selon le sexe, Côte-Nord, cohortes inscrites en 2001 et 2007 à 2010

	2001	2007	2008	2009	2010
			%		
Préuniversitaire	**75,3**	**73,5**	**68,1**	**68,0**	**67,2**
Hommes	66,3	62,3	58,2	64,1	58,8
Femmes	81,4	80,3	73,9	70,6	71,5
Technique	**61,1**	**58,3**	**57,9**	**65,3**	**63,4**
Hommes	56,7	55,0	66,0	67,7	61,2
Femmes	66,1	61,2	50,9	62,7	65,4
Accueil ou transition	**51,0**	**52,6**	**40,9**	**33,8**	**28,9**
Hommes	50,0	45,8	39,6	28,1	23,0
Femmes	52,5	59,6	41,8	39,4	35,8
Ensemble des programmes	**65,9**	**64,3**	**58,5**	**58,0**	**57,6**
Hommes	**58,9**	**55,7**	**55,2**	**54,6**	**49,3**
Femmes	**72,4**	**71,0**	**60,8**	**60,9**	**63,5**

1. Enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales.

Note : À partir de l'automne 2004, les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

9.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marie-Hélène Provençal[1], Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus. La présente analyse s'intéresse à une partie des diplômés du baccalauréat, soit à ceux qui ont fait leurs études secondaires au Québec. Ceux-ci sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ).

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2016. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, édition 2017*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2015, parmi les 29 732 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec ayant fait leurs études secondaires au Québec, 279 proviennent de la Côte-Nord. Au cours de la période 2011 à 2015, la région voit le nombre de bacheliers diminuer à un taux annuel moyen de 1,6 %, passant de 297 à 279, alors qu'au Québec l'effectif a crû de 2,4 %. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme dans la plupart des régions. En comparaison de la hausse observée au Québec en 2015 (+ 0,9 %) par rapport à 2014, la région de la Côte-Nord connaît une baisse importante de la diplomation (– 10,6 %).

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Côte-Nord et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011	Part de diplômés en 2015
	n					%		
Côte-Nord	**297**	**270**	**282**	**312**	**279**	**– 10,6**	**– 1,6**	**100,0**
Hommes	105	75	101	97	105	8,2	0,0	37,6
Femmes	192	195	181	215	174	– 19,1	– 2,4	62,4
Ensemble du Québec	**27 058**	**26 270**	**29 560**	**29 471**	**29 732**	**0,9**	**2,4**	**100,0**
Hommes	10 321	9 958	11 381	11 148	11 224	0,7	2,1	37,8
Femmes	16 737	16 312	18 179	18 323	18 508	1,0	2,5	62,2

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

1. Avec la collaboration de Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de la Côte-Nord, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2015 est de 62,4 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec. Entre 2011 et 2015, la région enregistre une diminution du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 192 à 174, et la baisse est particulièrement prononcée entre 2014 et 2015 (– 19,1 %). Du côté des hommes, on note une augmentation entre 2014 et 2015 (+ 8,2 %), ce qui ramène le nombre de nouveaux diplômés à un niveau équivalent à celui de 2011.

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région de la Côte-Nord, la proportion de bacheliers issus de ce domaine est légèrement moindre que celle du Québec en 2015 (62,2 % c. 63,8 %). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées y constituent le second groupe en importance, ces derniers représentant 17,3 % des nouveaux diplômés.

Tableau 9.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études[2], Côte-Nord, 2011-2015

	Domaine d'études				Total
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				n
Les deux sexes					
2011	17,6	14,5	64,5	3,4	297
2012	16,3	15,2	63,0	5,6	270
2013	11,3	21,3	64,9	2,5	282
2014	20,5	15,1	60,6	3,8	312
2015	16,2	17,3	62,2	4,3	279
Hommes					
2011	6,7	30,8	57,7	4,8	105
2012	8,0	38,7	50,7	2,7	75
2013	6,9	39,6	51,5	2,0	101
2014	8,2	33,0	53,6	5,2	97
2015	12,4	37,1	46,7	3,8	105
Femmes					
2011	23,4	5,7	68,2	2,6	192
2012	19,5	6,2	67,7	6,7	195
2013	13,8	11,0	72,4	2,8	181
2014	26,0	7,0	63,7	3,3	215
2015	18,5	5,2	71,7	4,6	174

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômés indéterminés, les totaux en les incluant.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de la Côte-Nord en 2015, la proportion est de 71,7 % chez les femmes et de 46,7 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent, plus que les hommes, à privilégier les sciences de la santé (18,5 % f c. 12,4 % h), alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (5,2 % f c. 37,1 % h).

L'université de diplomation[2]

Les nouveaux bacheliers de la région de la Côte-Nord obtiennent principalement leur diplôme de quatre universités en 2015 : l'Université Laval (33,7 %), l'Université du Québec à Chicoutimi (16,1 %), l'Université du Québec à Trois-Rivières (9,0 %) et l'Université du Québec à Rimouski (8,2 %). Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue décerne les diplômes à 6,8 % des bacheliers de la région et l'École de technologie supérieure en attribue à 6,1 %.

Tableau 9.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Côte-Nord, 2011-2015

		2011	2012	2013	2014	2015
Université Laval	%	31,6	33,3	33,0	35,3	33,7
Université de Montréal	%	6,7	4,8	7,4	5,1	3,2
École des hautes études commerciales de Montréal	%	—	—	—	—	—
École Polytechnique de Montréal	%	—	—	—	—	—
Université de Sherbrooke	%	8,1	11,5	9,6	4,2	5,7
Université du Québec à Montréal	%	4,7	4,4	6,4	3,2	3,6
Université du Québec à Trois-Rivières	%	8,1	4,4	6,0	6,1	9,0
Université du Québec à Chicoutimi	%	16,8	21,9	19,5	18,6	16,1
Université du Québec à Rimouski	%	12,1	7,8	8,2	10,9	8,2
Université du Québec en Outaouais	%	—	—	—	—	—
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	—	2,6	6,8
École de technologie supérieure	%	2,4	—	—	3,8	6,1
Télé-université	%	—	2,2	—	—	—
Université McGill	%	3,0	—	2,1	2,6	—
Université Concordia	%	1,7	3,3	—	1,9	2,2
Université Bishop's	%	2,4	2,6	3,2	2,9	—
Total	**n**	**297**	**270**	**282**	**312**	**279**

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

2. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

10. Culture et communications

par Gaëtane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2015, la région de la Côte-Nord regroupe sur son territoire 20 salles de spectacles, une vingtaine d'institutions muséales[1], 18 librairies et 7 écrans répartis dans 2 cinémas. En pondérant la taille de sa population[2], cette région compte 54,4 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre supérieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (17,9). L'infrastructure culturelle de cette région est supérieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (21,3 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,5), aux institutions muséales (22,4 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,1) et aux librairies (8,5 établissements par 100 000 habitants comparativement à 4,1). Par contre, le nombre d'écrans de cinéma est inférieur à celui établi pour l'ensemble du Québec (7,5 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Côte-Nord, 2014 et 2015

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2014	2015	2015	2015	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	18	20	3,2	21,3	7,5
Institutions muséales[2]	20	21	5,0	22,4	5,1
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	5	..	..	..	..
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	27	..	..	..	..
Librairies	8	8	2,4	8,5	4,1
Cinémas et ciné-parcs	2	2	2,0	2,1	1,2
Écrans	7	7	1,0	7,5	8,9

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels[1] par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

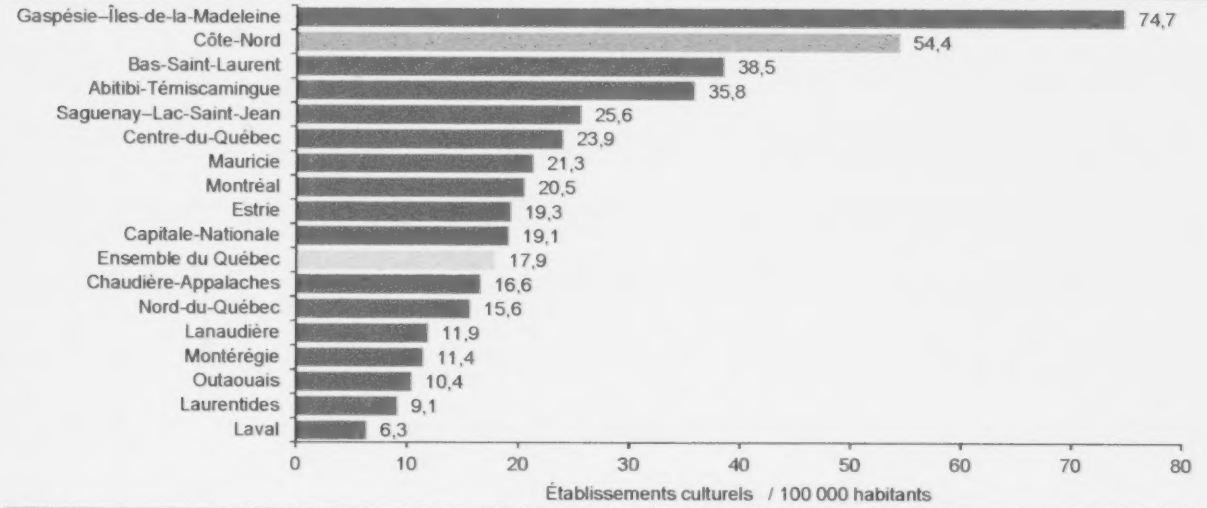

1. Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.
2. Parce que la taille de la population de la région de la Côte-Nord est inférieure à 100 000 habitants (93 787 en 2015), celle-ci a été pondérée pour faciliter la comparaison avec les autres régions.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2015 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (649 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2014. Par contre, la fréquentation des institutions muséales[3] (990 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2014.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Côte-Nord et ensemble du Québec, 2014 et 2015

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Côte-Nord		Ensemble du Québec		
		2015	2014	2015	2014	2015	2015
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	293	3,3	3,1	2,1	2,1	1,7
Entrées	n	60 824	774	649	828	816	0,9
Assistance des cinémas							
Entrées	n	x	x	x	2 296	2 429	...
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées[1]	n	137 111	968	990	1 677	1 696	1,0
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs[2]	$	1 836 626	13 136	13 256	48 414	47 198	0,5

1. Elles incluent les entrées des institutions muséales des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.
2. Elles incluent les ventes des librairies des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3. Incluant les entrées des institutions muséales des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen
Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Rapport de féminité
Nombre de femmes pour 100 hommes.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles
Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

Famille de recensement
Couple marié (avec ou sans enfants), couple en union libre (avec ou sans enfants) ou famille comptant un parent seul.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi
Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage
Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants
Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrit sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs
Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs
Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian
Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible
Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les

transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant
Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM
Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques
Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières
Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières
Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS

Investissements
Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public
Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

MINES

Investissement minier
L'investissement minier comprend l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral. Il comprend également les dépenses en travaux d'aménagement nécessaires à la mise en production d'une mine et au renouvellement des réserves de minerai, le coût de la construction d'infrastructures et de l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier, ainsi que les coûts de réparation et d'entretien requis pour maintenir la valeur des immobilisations.

Production minérale
La production minérale du Québec provient de mines et de plusieurs sites d'extraction de substances minérales de surface (carrières, sablières, gravières et tourbières). Des usines de première transformation fournissent de la chaux, du ciment et des produits d'argile. De plus, des fonderies et affineries situées sur le territoire québécois récupèrent du soufre, produit lors du processus de traitement du minerai, qu'ils livrent sous forme d'acide sulfurique.

Effectif minier
Les données sur l'emploi portent sur les mines et les sites d'extraction de substances minérales de surface en exploitation sur le territoire québécois, ainsi que sur certaines usines

de première transformation des métaux et usines de fabrication de produits minéraux non métalliques actives au Québec. Ces données excluent les activités des sociétés d'exploration minière, de même que les mines en construction ou en mode de surveillance et d'entretien et n'ayant déclaré aucune livraison au cours de l'année enquêtée.

Le nombre d'emplois est estimé à partir des heures payées déclarées par chacune des sociétés lors du *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*. Pour des raisons statistiques, chaque emploi équivaut à un employé à temps plein travaillant de 40 à 60 heures payées déclarées par semaine.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales
Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome
Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée
Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène
Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur la Côte-Nord

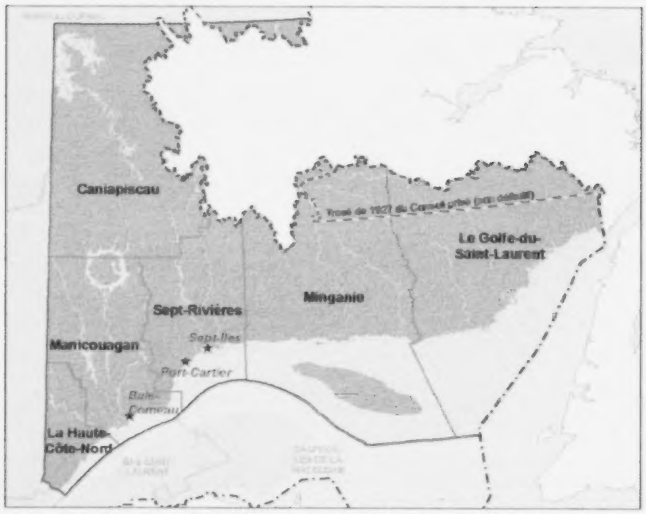

Superficie en terre ferme (2016) : 236 664 km²
Population (2016ᵖ) : 92 541 habitants
Densité de population : 0,4 hab./km²

Principales municipalités et population (2016ᵖ) :

- Sept-Îles 25 205 habitants
- Baie-Comeau 21 293 habitants
- Port-Cartier 6 533 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz
- Pêche, chasse et piégeage
- Première transformation des métaux

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de la Côte-Nord

	Population au 1er juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[2]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[2]		Taux de faible revenu des familles[2]
	2016ᵖ	TAAM[1] 2011-2016	2016ᵖ	2015ᵖ	2015ᵉ	Var. 15/14	2015ᵖ	Var. 15/14	2014
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	199 983	– 1,2	8,1	70,5	33 386	– 1,3	24 465	4,0	5,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 232	0,0	7,9	70,5	38 397	0,7	25 331	2,7	5,2
Capitale-Nationale	737 857	7,5	4,6	78,8	47 948	1,4	28 279	3,2	4,8
Mauricie	268 198	2,0	7,1	69,2	32 516	1,5	24 477	3,3	8,0
Estrie	324 009	6,5	6,1	74,5	34 853	1,8	25 365	3,0	7,1
Montréal	2 014 221	10,0	9,5	75,2	62 134	3,5	27 140	1,9	14,7
Outaouais	389 139	8,0	7,2	75,8	31 672	1,7	25 610	2,0	8,0
Abitibi-Témiscamingue	147 982	1,8	6,6	74,5	46 358	– 1,1	27 118	2,1	6,1
Côte-Nord	92 541	– 6,7	8,7[3]	71,4	70 475	– 6,9	27 011	0,2	7,7
La Haute-Côte-Nord	11 099	– 8,9	..	64,0	..	..	23 825	1,1	5,1
Manicouagan	31 036	– 8,2	..	70,2	..	..	25 370	2,4	6,8
Sept-Rivières	34 860	– 4,4	..	75,2	..	..	28 813	– 1,7	7,3
Caniapiscau	4 067	– 11,0	..	85,9	..	..	34 892	– 1,0	10,2
Minganie	6 572	– 2,5	..	68,2	..	..	28 099	– 0,3	10,4
Le Golfe-du-Saint-Laurent	4 907	– 10,1	..	62,0	..	..	23 755	4,1	15,0
Nord-du-Québec	45 107	9,5	8,7[3]	79,6	76 429	– 8,7	24 085	1,3	15,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 781	– 5,8	14,6	61,0	31 967	4,6	24 458	4,2	7,6
Chaudière-Appalaches	424 856	5,0	5,5	79,0	37 007	1,1	26 750	5,0	3,8
Laval	429 413	11,2	7,3	79,8	33 644	2,4	26 453	2,0	7,6
Lanaudière	502 152	10,3	6,5	75,9	25 126	1,9	26 108	2,5	6,8
Laurentides	601 699	12,0	5,8	76,4	31 853	2,4	27 654	2,9	6,5
Montérégie	1 536 121	8,9	6,0	78,7	34 812	1,7	28 026	2,7	6,8
Centre-du-Québec	243 798	6,3	5,3	75,0	35 380	0,9	24 888	4,8	6,6
Ensemble du Québec	**8 326 089**	**7,8**	**7,1**	**76,1**	**42 507**	**1,9**	**26 857**	**2,7**	**8,2**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2016 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision en 2019, lorsque les comptes corrigés du Recensement de 2016 seront disponibles à l'échelle infraprovinciale. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions. Voir l'encadré du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2016.
2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2015.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Côte-Nord

Superficie en terre ferme (2016)	236 664 km²
Population totale (2016[p])	92 541 hab.
Densité de population	0,4 hab./km²
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (2011-2016[p])[1]	–6,7‰
Taux de faible revenu des familles (2014)	7,7 %
Emploi (2016)[2]	53,9 k
Taux d'activité (2016)[2]	64,2 %
Taux d'emploi (2016)[2]	58,8 %
Taux de chômage (2016)[2]	8,7 %
PIB aux prix de base par habitant (2015[r])	70 475 $
Revenu disponible par habitant (2015)	27 011 $
Variation des dépenses en immobilisation non résidentielle (2017[int]/2016[p])	3,2 %
Variation des dépenses en immobilisation résidentielle (2016[p]/2015)	9,1 %
Investissement minier (2016[p])	611 M$
Livraisons minérales (2016[p])	1 859 M$
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2010)	57,6 %

1. Calculé par rapport à la population moyenne de la période.
2. Comprenant la Côte-Nord et le Nord-du-Québec.

Institut de la statistique Québec